

## Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) Formation Médicale Continue (FMC) en Neurologie

M. CLANET

Président de la Fédération Française de Neurologie

Le dispositif national FMC/ EPP devrait être opérationnel au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007. Dès l'installation définitive des conseils régionaux de FMC (CRFMC), chaque praticien aura 5 ans pour acquérir les 250 crédits que valideront ces CRFMC pour la période correspondante. La participation à des actions d'EPP (au minimum une action ponctuelle et un programme continu fondé sur des cycles successifs d'amélioration) lui apporteront 100 crédits, les 150 restants seront acquis par les autres actions de FMC (catégorie 1 : formation présentielle ; catégorie 2 : formations individuelles et à distance ; catégorie 3 : situations professionnelles formatrices).

L'EPP des praticiens d'exercice libéral est validée par les URML. Les actions d'EPP individuelles peuvent être réalisées soit auprès de médecins habilités, soit auprès d'organismes ayant obtenu l'agrément de la Haute Autorité de Santé (HAS). La validation de l'EPP pour les praticiens exerçant en établissement de santé sera effectuée par la Commission Médicale d'Etablissement (CME). Celle-ci s'appuie sur une commission EPP qui s'adjoit les services soit d'un médecin habilité, soit d'un organisme ayant l'agrément HAS. Les praticiens d'exercice hospitalier peuvent satisfaire leur EPP de plusieurs manières : soit de façon individuelle comme des praticiens libéraux en s'adressant à des organismes agréés, soit en participant avec les équipes médicales auxquelles ils appartiennent aux actions EPP engagées dans le cadre de la version 2 de certification des établissements de santé, soit enfin en obtenant une accréditation par l'engagement dans le dispositif de gestion de risques tel que défini par la HAS.

L'un des objectifs de la Fédération Française de Neurologie (FFN) est de mettre à la disposition des neurologues français des outils qui leurs permettent, si ils le désirent, de valider leurs 250 crédits FMC dans les meilleures conditions. La FFN a donc déposé une demande d'agrément pour l'EPP auprès de l'HAS. Cet agrément devrait être obtenu prochainement. Les 18 neurologues issus des trois modalités d'exercice (neurologues hospitalo-universitaires, des hôpitaux généraux et libéraux) qui ont accepté de s'impliquer se sont répartis dans les diverses structures qui constituent le dispositif EPP de la FFN : conseil scientifique et pédagogique, équipe de mise en place des pro-

jets, commission d'évaluation. Cette gouvernance EPP est sous la responsabilité administrative du Conseil d'Administration de la FFN, qui est le garant de l'indépendance financière du dispositif et de la gestion des conflits d'intérêt. Le comité de veille scientifique et professionnelle Société Française de Neurologie/HAS hiérarchise les thèmes de recommandations professionnelles et participe avec l'HAS à l'organisation des procédures de rédaction. Ces recommandations sont la base de l'établissement des référentiels utilisés dans les actions d'EPP. Dès l'obtention de l'agrément le dispositif va être activé pour devenir opérationnel dans les prochains mois. La date du début de la première période des 5 ans nécessaire pour obtenir la totalité des crédits sera la date de la mise en place effective des CRFMC.

Le dispositif d'EPP ne se conçoit que dans l'ensemble EPP / FMC. C'est dans cet ensemble qu'il a été conceptualisé même si sa matérialisation a, pour des raisons réglementaires et administratives, été effectuée de façon fragmentaire et échelonnée dans le temps. Un dossier d'agrément FMC sera donc déposé auprès de chaque conseil national de FMC (CNFMC) dès que ceux-ci seront opérationnels. Ainsi la FFN pourra offrir à l'ensemble de la spécialité les services d'un organisme agréé qui pourra être sollicité autant que de besoin.

Restent à mettre en place : logistique du dispositif, outils informatiques et de communication, partenariats avec l'industrie suivant le nouveau code de bonnes pratiques, collaborations avec les sociétés associées... c'est-à-dire des tâches importantes et absorbantes qui ne pourront uniquement se satisfaire de la disponibilité de quelques uns mais exigeront la mobilisation de moyens et un certain degré de professionnalisme.

### Société Française de Neurologie

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Marc LÉGER  
Consultation de Pathologie  
Neuro-Musculaire - Bât. Babinski  
Hôpital de la Salpêtrière  
47 Boulevard de l'Hôpital  
75651 Paris cedex 13  
Tél. secrétariat : 01 42 16 18 01  
jean-marc.leger@psl.aphp.fr

Le Secrétariat de la SFN et celui de la Trésorerie ont été réunis depuis 2005 sous l'unique responsabilité de Brigitte Arranger à la Salpêtrière. Cette dernière assurera une permanence téléphonique pour toutes les questions pratiques concernant le Secrétariat et la Trésorerie de la SFN tous les mercredis de 11 h 30 à 16 heures.

#### TRÉSORIER

Philippe DAMIER  
Service de Neurologie - Hôpital Laennec  
Route de St-Herblain  
44035 Nantes  
Tél. secrétariat : 01 42 16 18 01  
philippe.damier@chu-nantes.fr

#### SECRÉTAIRE

Christine TRANCHANT  
Service de Neurologie - Hôpital Civil  
1 place de l'Hôpital  
67091 Strasbourg cedex  
Tél. : 03 88 11 67 68  
christine.tranchant@chru-strasbourg.fr

Le montant de la cotisation pour l'année 2007 est fixé à 200 €, à adresser à Philippe Damier (adresse ci-dessus)

## L' « Academy » de l'EFNS pour les jeunes Neurologues

K. HOANG-XUAN  
*Service de Neurologie Mazarin  
CHU Pitié-Salpêtrière, Paris*

 Le 11 au 14 mai 2006 se sont déroulées les septièmes journées d'enseignement de l'EFNS (European Federation of Neurological Society) en République tchèque. Trois thèmes ont été retenus cette année : les infections du système nerveux, les soins intensifs en neurologie et la neuro-oncologie. C'est pour animer cette dernière thématique que j'ai eu l'opportunité d'être invité aux côtés du Pr Grisold de Vienne et du Dr Reijneveld d'Amsterdam. Six autres experts venant d'Angleterre, de Suisse et d'Autriche étaient chargés de traiter les deux autres thématiques au programme.

Comme il est de tradition, l'enseignement s'est déroulé à Stare Splyav (à 100 km de Prague), une petite station de vacances au charme discrètement désuet, près d'un lac bordé d'une belle forêt de pins. Atmosphère studieuse. Trois journées d'enseignement étaient prévues avec au programme, cours le matin et ateliers interactifs par petits groupes l'après midi. Nous étions attendus par 80 neurologues, venus essentiellement de l'Europe de l'est avec un important contingent tchèque, russe et polonais, mais aussi des représentants de Biélorussie, Georgie, Ouzbékistan, etc. (venant au total de 21 pays différents). La plupart des participants étaient des internes ou équivalents de chef de clinique; avec une large majorité de femmes, illustrant la féminisation de la profession dans les pays de l'Est. Les journées étaient aussi empreintes d'une atmosphère très conviviale. Dès l'arrivée, nous avons eu droit à l'accueil chaleureux du Pr Kalvach, notre hôte tchèque, grand organisateur de ces rencontres et par ailleurs vice Président de l'EFNS. Les sessions commençaient tous les matins par un hymne en latin (!) « Carmen cantatum neurologicum », composition personnelle que le Pr Kalvach interprétait lui-même, guitare à la main, le refrain étant repris en chœur par une assemblée acquise et très bon enfant. Les repas se prenaient à la cantine, avec intervenants et étudiants logés à la même enseigne. Tout était fait pour faciliter les échanges. En dépit de la grande hétérogénéité des formations en fonction des pays, tous partageaient la même curiosité et le même désir de confronter leur expérience professionnelle avec la nôtre, toujours considérée comme une référence. Pourtant nos pratiques ne me sont pas parues si éloignées les unes des autres tout au moins pour les pays devenus récemment « communautaires ».

J'ai appris à cette occasion que ces journées n'étaient pas réservées aux seuls jeunes neurologues des pays de l'Est, mais aussi à ceux de « l'Ouest », que les organisateurs regrettaient de voir si peu représentés (un collègue italien et trois collègues grecs). Sans doute l'information n'est elle pas parvenue suffisamment jusqu'à nous. Les frais de transport et le séjour sont pris en charge par l'EFNS. J'encouragerais en tout cas vivement nos internes intéressés à poser leur candidature. Je suis certain que ces journées les enrichiront tant sur le plan de la formation (les cours étaient de qualité et n'avaient rien à envier aux « post-graduate courses » de certains grands congrès) que de l'échange avec de jeunes collègues enthousiastes appartenant à une Europe encore trop lointaine.

### EFNS Fellowship Awards for Young Neurologists 2008

Le Fellowship programme de l'EFNS encourage les neurologues âgés de moins de 35 ans à faire acte de candidature pour un travail de recherche dans un Département hospitalo-universitaire ou un Laboratoire de Recherche de leur choix situé en Europe, hors de leur pays d'origine, pour une durée de 3 mois à 1 an. L'aide financière est versée sous la forme d'un salaire net ajusté en fonction des échelles de salaire de l'Institution-hôte, avec un maximum de 1 600 euros par mois, additionné des frais de voyage.

Les dossiers pour 2008 doivent être déposés à : EFNS Head Office, University Campus, Alser Strasse 4, Courtyard 1, A-1090 Vienne, Autriche, AVANT LE 31 DECEMBRE 2007. La demande doit être rédigée en anglais et comporter un CV, la liste des publications du candidat, la description détaillée du projet, une lettre de soutien du Chef-de-Service ou du Laboratoire du candidat, et une lettre d'accueil du chef de projet de l'Institution-hôte.

Les renseignements et les dossiers de candidature peuvent être consultés sur le site <http://www.efns.org>

## Réunion de la Société Française de Neurologie jeudi 4 octobre 2007, à 9 heures

**Amphithéâtre Charcot - Hôpital de la Salpêtrière - Président : Alain Destée**

### Ordre du jour

S. CHASSAGNON, F. DUBEAU, C. HAWCO,  
E. HIRSCH, J. GOTMAN. Imagerie des épilepsies  
généralisées idiopathiques par EEG-fMRI : de la  
phénoménologie à la physiopathologie.

Y. BEJOT, J. DURIER, O. ROUAUD, M. CAILLIER,  
I. BENATRU, A. FROMONT, G. COUVREUR,  
T. MOREAU, G. OSSEBY, M. GIROUD. Les apports  
du registre dijonnais des accidents vasculaires  
cérébraux en 20 ans d'activité.

L. CIF, B. BIOLSI, GIL ROBLES S, A. SAUX, C. TANCU,  
X. VASQUES, S. GAVARINI, S. PLAGNOL, P. COUBES.  
Double stimulation pallidale bilatérale dans le  
traitement des troubles comportementaux et du  
syndrome dystono-dyskinétique de  
la maladie de Lesch-Nyhan.

C. MOREAU, D. DEVOS, V. BRUNAUD-DANEL,  
N. JUST, P. GOSSET, A.B. TONNEL, P. LASSALLE,  
A. DESTEE. Etude des mécanismes de réponse à  
l'hypoxie dans la SLA : mise en évidence d'une  
répression de la voie HIF/VEGF à l'hypoxie.  
Approches clinique et biologique.

H. BECKER, B.-F. MICHEL, F. VIALLET, J.P. AZULAY,  
C. BROSSET, S. SOULAYROL, J.-N. THULLIER,  
J.-L. GASTAUT, J.-F. PELLISSIER. La démence à

corps de Lewy, une synucléinopathie spécifique :  
à propos de 9 observations anatomo-cliniques.

A. RICO, B. AUDOIN, I. MALIKOVA, E. KAPHAN,  
J. POUGET, A. ALI CHERIE, J. PELLETIER,  
S. ATTARIAN. Apport des potentiels évoqués moteurs  
au stade précoce de la sclérose en plaques.

C. RENOUX, S. VUKUSIC, Y. MIKAELOFF, G. EDAN,  
M. CLANET, B. DUBOIS, M. DEBOUVERIE,  
B. BROCHET, C. LEBRUN-FRENAY, J. PELLETIER,  
T. MOREAU, C. LUBETZKI, P. VERMERSCH,  
E. ROULLET, L. MAGY, M. TARDIEU, S. SUISSA,  
C. CONFAYREUX. La sclérose en plaques débutant  
chez l'enfant : étude multicentrique KIDMUS à  
recrutement neurologique adulte.

D. DEVOS, I. POIROT, K. DUJARDIN, S. DUHEM,  
B. LUCAS, C. MOREAU, P. BOCQUILLON,  
N. WAUCQUIER, K. AJEBBAR,  
B. THIELEMANS, O. COTTENCIN, A. DESTEE,  
R. BORDET, L. DEFEBVRE. Traitement  
antidépresseur noradrénergique versus  
sérotoninergique dans la dépression de la  
maladie de Parkinson : étude en double aveugle  
versus placebo.

Conférence  
S. DEHAENE : Les bases cérébrales de la lecture :  
de Déjerine à l'IRM fonctionnelle.

Assemblée Générale à 12 h  
Rapport du Trésorier pour l'année 2006  
Fixation du montant de la cotisation 2008  
Choix du thème des Journées Internationales 2009  
Questions diverses

Les Prix des Communications Affichées aux JNLF  
2007 et les Bourses de la SFN et des  
JNLF/CEN/SFN/Céphalon/ANAINF seront remis au  
cours de la séance

**12 h 30-14 h 30.** Commission Scientifique  
de la SFN.

### Société Française de Neurologie

Les demandes d'inscription de communications doi-  
vent être adressées, au moins trente jours avant la  
date de la séance suivante, au Secrétaire Général :

M. Jean-Marc Léger,  
Consultation de Pathologie Neuro-Musculaire  
Bât. Babinski  
Hôpital de la Salpêtrière,  
47 boulevard de l'Hôpital,  
75651 Paris cedex 13 - Fax : 01 44 24 52 47,  
e-mail : jean-marc.leger@psl.aphp.fr

La Société Française de Neurologie attribuera en  
avril 2008 un prix de 3050 € au meilleur présenta-  
teur (âgé de moins de 40 ans) d'une communication  
faite devant la Société au cours de l'année 2007.

### Bourses SFN 2007

#### Alice POISSON

Mouvements en miroir dans la maladie  
de Parkinson. Etude en IRM fonctionnelle.  
Directeur : S. Thobois (Lyon)

#### Aurélié HUET

Etude longitudinale des lymphocytes T  
régulateurs à la phase précoce de la SEP.  
Directeur : KG Petry (Bordeaux)

### Bourse francophone 2007

#### Judith CALVO (Uruguay)

Corrélations génotype-phénotype dans les  
neuropathies périphériques causées par des  
mutations du gène MFN2.  
Directeur : J.-M. Vallat (Limoges)

### Statut de Membre Junior de la Société Française de Neurologie

La Société Française de Neurologie (SFN) a créé en novembre 2003 un statut de Membre  
Junior dont les conditions sont les suivantes :

1. Ce statut est ouvert de droit à tout DES ou CCA en Neurologie.
2. La demande doit être effectuée par simple lettre de candidature auprès du Secrétaire  
Général de la SFN, accompagnée d'un document administratif justificatif (DES ou CCA).
3. La cotisation annuelle est de 50 euros, donnant droit à la réception de la Lettre de la SFN,  
des programmes des réunions thématiques organisées par la SFN et à un abonnement pri-  
vilégié à la Revue Neurologique.
4. Le Bureau de la SFN s'engage à promouvoir auprès du CNU, des enseignants responsables des  
DES et des jurys universitaires, les communications originales effectuées devant la SFN, ainsi que  
les articles acceptés pour publication dans la Revue Neurologique, par ses Membres Juniors.
5. La SFN participera, sur justificatifs, au financement du déplacement des Membres Juniors  
à ses réunions.
6. Les Membres Juniors ne participent pas aux élections annuelles de la SFN qui ne concer-  
nent que les Membres statutaires.
7. Le statut de Membre Junior prend fin automatiquement à la fin du DES et/ou du Clinicat,  
date à laquelle les Membres Juniors seront privilégiés pour poser leur candidature en tant  
que Membre de la SFN.



## Société Française de Neurologie

**Jeudi 18 janvier**

- **Nouveautés de la Recherche Clinique Neurologique**
- **Communications originales**  
*Paris (Amphithéâtre Charcot, La Salpêtrière)*

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars**

- **Communications libres (tous thèmes)**
- **Conférence**  
*Paris (Amphithéâtre Charcot, La Salpêtrière)*

**Jeudi 12 avril**

- **JNLF : Communications libres (tous thèmes)**
- **Confrontation anatomo-clinique**
- **Communications affichées : 11, 12, 13 avril**  
*Paris (Palais des Congrès, Porte Maillot)*

**Jeudi 28 et vendredi 29 juin**

- **Journées Internationales de la SFN**
- **Sclérose en Plaques**  
*Paris (Centre d'Information Scientifique de l'Institut Pasteur)*

**Jeudi 4 octobre**

- **Communications libres (tous thèmes)**
- **Conférence**  
*Paris (Amphithéâtre Charcot, La Salpêtrière)*

**Jeudi 8 novembre**

- **Journées du Président de la SFN**
- **Neurones en mouvement**  
*Lille*

**Vendredi 7 et samedi 8 décembre**

- **Journées Jean-Denis Degos**
- **Neuro-Oncologie en partenariat avec l'ANOCEF**  
*Paris (La Villette)*

Sopedi 01 69 53 61 10

**BCA.**

38 rue Anatole France 92594 Levallois Perret Cedex. France  
Tel : +33 (0) 1 70 94 65 00 - Fax : +33 (0) 1 70 94 65 01  
contact@b-c-a.fr - www.b-c-a.fr

Dr J-M Léger - Consultation de Pathologie Neuro-Musculaire  
Bâtiment Babinski - Hôpital de la Salpêtrière  
47, boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris Cedex 13  
Tél. : 01 42 16 18 01 - Fax : 01 44 24 52 47  
e-mail : jean-marc.leger@psl.ap-hop-paris.fr

**Partenaires officiels de la Société Française de Neurologie (2006-2007)**

AstraZeneca • Biogen-Idex • Boehringer-Ingelheim • Cephalon • Eisai • GlaxoSmithKline • Janssen-Cilag • LFB • Lilly • Lundbeck  
Merz France • Novartis • Pfizer • Sanofi Aventis • Schering S.A. • Serono • Servier-Eutherapie • Teva • UCB Pharma